

Amnistie pour les nôtres. Amnistie pour les leurs. Amnistie pour tous !

Ils seraient encore 90.000 qu'on tiendrait claquemurés dans les geôles ou parqués entre des barbelés. D'autres informateurs avouent 50.000 tout au plus – afin, sans doute, de ne pas accabler trop cette France garde-chiourme.

Et la peine de l'indignité nationale aurait été prononcée des centaines de milliers de fois, atteignant de nombreux fonctionnaires qu'elle prive de leur emploi ou de leur retraite – les vouant à une quasi-misère.

Nous ferons le silence sur ceux qui disparurent, lâchement assassinés, durant la période maudite qui fit la nuit sur notre pays. Aujourd'hui, si l'irréparable n'était accompli, la plupart d'entre eux seraient absous même par des tribunaux aux ordres. N'en parlons pas puisque nous ne pouvons plus rien pour eux que donner un souvenir à leur mémoire et exécrer les monstres qui ordonnèrent leur crucifixion. N'en parlons pas, car nous avons mieux à faire que nous attarder sur de lugubres souvenirs. Et puis, novembre n'est plus. Allons plutôt au secours des autres qui périraient vite si nous tardions davantage. Allons au secours des morts-vivants qui glissent vers la tombe avant l'heure.

Sont-ils 90.000 ou seulement 50.000? Ils sont trop, en tout cas.

Il s'en trouve de tout jeunes et de bien vieux.

Les souffrances morales, les privations multiples causent la maladie; la malpropreté, une promiscuité digne des pires galères amènent les épidémies. Quand on remarque des vides dans les prisons, ils ne sont pas le fait des «amnisties» de

M. Auriol, mais de la camarade qui fauche sans effort dans le tas.

90.000 emprisonnés! Faites donc la somme des douleurs qu'un pareil chiffre représente. Imaginez ce qu'est l'existence des malheureux ainsi traités, retranchés du reste de l'humanité et privés de tout contact avec l'ensemble des hommes. S'ils sont fatigués à l'extrême, intellectuellement usés d'avoir trop espéré leur liberté, et que même le pouvoir d'imagination se dérobe à leurs pauvres efforts, comment supportent-ils les interminables journées et les longues nuits?

90.000 emprisonnés! Combien cette longue théorie de persécutés représente-t-elle de pauvres gens qui, dehors, guettent la sortie d'êtres chers? Combien de sœurs et frères, de mères et pères, combien d'enfants, combien d'épouses?

C'est une plaie affreuse au flanc d'un pays que cette masse d'hommes emplissant les ergastules.

Je conçois que l'on tue.

On tue par colère, on tue pour n'être pas tué, on tue par griserie, on tue parce que la machinerie humaine est détraquée, on tue parce que l'on arme vos mains et que vous êtes devenus des pantins disloqués, sans âme, dont les vrais tueurs tirent les ficelles.

On tue en une seconde, en une minute. On ne tuerait pas cependant durant des mois et des années.

Mais on laisse mourir à petit feu des milliers d'humains dans les prisons.

Même s'ils ont été coupables, en avons-nous le droit?

Nous-mêmes, sommes-nous tellement sans reproche?

Reconnaissons que s'il fallait jeter en prison tous ceux qui ont manqué aux lois, peu ou prou, on ne serait pas loin

d'inverser l'ordre apparent. Peut-être, alors, trouverait-on difficilement les 90.000 individus assez vertueux pour demeurer libres.

Récemment, un journal d'étudiants estimait à 800.000 les cas d'avortement pratiqués annuellement en France. Autant avouer que toutes les femmes y passent – les huppées comme les pauvresses.

Pas vu pas pris. Toute la multitude a adopté la formule et se débrouille. Ça donne cette société sans grandeur, cette société peureuse et lâche. Oui, peureuse et lâche, puisque 800.000 femmes, pour ne parler que des plus récentes ayant enfreint la loi, permettent sans protester qu'on emprisonne chaque année trois ou quatre cents de leurs sœurs malchanceuses.

Les prisons, bien sûr, n'ont pas le privilège d'abriter seulement des saints, et même notre ami Challaye, réclamant l'amnistie au début de son article, admet des exceptions pour certains délinquants. Assurément, nous connaissons des actions répugnantes et des condamnés qui n'attirent pas forcément notre pitié.

Est-on certain, toutefois, que, parmi ces impardonnés, il n'y en ait point d'innocents? Rappelons-nous comment la justice fut rendue en 1944–1945. Pour tuer le chien, on avait vite fait de lui découvrir la rage. Me rappelant cette vindicte abominable, je suis disposé à libérer bien des coupables dans la crainte de maintenir dans les fers un seul martyr. Hélas! il s'en trouve plus d'un mêlé aux bagnards de la pire catégorie.

Et puis, ces bagnards-là, ceux pour lesquels notre cœur ne s'émeut pas autrement, d'où viennent-ils, dans quelle pâte furent-ils pétris? Ils sont nés de la guerre et c'est le mauvais levain patriotique qui les créa.

On a ouvert toutes les écluses, mis en branle toutes les

passions. Comment les responsables de la guerre peuvent-ils s'étonner de l'abominable résultat qui devait fatalement en résulter. Ils ont recréé la forêt de Bondy et paraissent surpris que les détrousseurs pullulent. Ils ont mis le crime à l'honneur et ne voudraient pas qu'il y eût des criminels.

Et de se prétendre conducteurs de peuples!

Vous ai-je convaincus, camarades? Ai-je réussi à vous gagner tous à l'idée d'une amnistie sans restriction et intégrale? Je le voudrais. Ainsi, nous posséderions plus d'allant pour pousser ensemble nos pas plus loin en faveur de la libération d'individus qu'il ne s'agit pas d'aimer indistinctement, mais de ne plus faire souffrir. Ah! je sais bien que je vous ai tous persuadés de cette nécessité, si j'ai réussi à vous parler en ancien détenu qui en a suffisamment enduré pour connaître à fond la question. Pas un de vous ne souhaiterait l'emprisonnement même de son pire ennemi s'il se doutait de la profonde détresse qui accable l'homme en prison.

* * * *

J'allais commettre un oubli impardonnable en ne vous intéressant pas au sort des «fautifs» en fuite, ceux qui vivent en proscrits un peu partout. Ils ont échappé au bagne mais beaucoup traînent une existence de paria.

Il m'a été donné récemment de contempler une photographie de Georges Dumoulin, leader syndicaliste, condamné par contumace à la peine de mort. Qu'a-t-il donc fait pour mériter une telle sentence? Rien qui concerne les tribunaux. Je n'arrivais pas à m'évader de cette photo tellement elle était fascinante. Elle le représentait quelque part, en plein travail manuel, vieilli affreusement, hâve à faire peur, avec un regard si pitoyable de bête traquée que vous crieriez tous grâce pour Dumoulin si la prudence ne m'interdisait de reproduire ce document.

* * * *

Je ne me contenterai pas, s'agissant d'une amnistie générale, de lancer en avant le seul nom du pauvre Dumoulin qui a été mon ami voilà bientôt 40 ans et qui me fut toujours sympathique en dépit de volte-face souvent incompréhensibles. J'aurais choisi, j'en conviens, un dossier commode à plaider.

Je me penche, au contraire, sur tous les dossiers et je les plaide sans exception. J'élargis tous les prisonniers. Pourquoi opérer un tri et comment faire une discrimination équitable?

J'amnistie tout le monde même si d'«authentiques» fripouilles sortent de prison à la faveur de cette loi de justice et de pardon. Ils augmenteraient si peu le nombre imposant des coquins qui trafiquent, volent et tuent sans jamais être inquiétés et mis à l'ombre.

J'amnistie les galopins qui atteignaient les 15 ans en 1939 et qui, l'exemple aidant, jouent à présent à la petite guerre pour leur propre compte.

J'amnistie tous les simples soldats, quel que soit leur «crime», puisque des officiers supérieurs recouvreraient leur liberté en même temps que tous les autres incarcérés. Il ferait beau voir, au surplus, que l'on s'acharne sur les insoumis et les déserteurs après avoir fait de Thorez une espèce de pair de France.

Et il va de soi que je ne laisse aucun détenu politique moisir sur la paille de son cachot.

– Tu amnistierais Béraud?

Volontiers! D'autant plus qu'il a été faussement inculpé, et odieusement condamné pour des articles parus dans «Gringoire» avant la guerre – écrits abominables, certes, mais qu'on ne réprima pas à l'époque. On a choisi une période trouble pour se débarrasser d'un homme qu'un gouvernement à direction socialiste n'osa pas jeter en prison au lendemain du suicide

de Roger Salengro. Béraud n'a pas été jugé, il fut exécuté.

J'amnistie Béraud, avec plaisir même, pour avoir retrouvé, signée de son nom, une lettre vieille de 25 ans dans laquelle il réclamait crânement, contre Poincaré et Clemenceau, la libération de notre cher Cottin.

– Tu amnistierais Maurras?

Sans hésitation parce qu'il a été jugé dans les mêmes conditions et pour des raisons identiques.

J'amnistie Maurras qui n'eût jamais, lui, fait grâce à ses adversaires; qui eût mis la moitié de l'humanité sous les verrous dans le but d'assurer le triomphe de ses idées personnelles. Je l'amnistie d'abord parce qu'il est innocent – je me souviens que sous l'occupation allemande «L'Œuvre» lui reprochait de porter atteinte à l'influence hitlérienne avec son leitmotiv: «La France seule». Je l'amnistie parce qu'il sera moins dangereux en liberté qu'en prison. Je l'amnistie enfin parce qu'il m'est doux de contribuer à l'élargissement d'un ennemi – d'un vieillard de 80 ans.

– Tu amnistierais le maréchal Pétain?

Pourquoi pas! Il dépasse les 90 ans et il ne me déplairait point qu'il mourût dans sa maison du Midi, dans un bon lit comme beaucoup de généraux. Je l'ai approuvé lorsqu'il signa l'armistice, je ne puis l'en blâmer aujourd'hui.

Tout de même il y a un Pétain que j'amnistierais moins vite c'est celui qui présida au carnage de Verdun. Mais, qui s'avise de le lui reprocher?

* * * *

Mon interpellateur ne m'interrogea plus. Il était persuadé de la nécessité et de l'urgence d'une amnistie intégrale.

– Maintenant, me dit-il, que nous avons amnistié ces trois-là

(les plus exécrés d'entre les prisonniers), ces trois-là qui couvraient de leur ombre tous les autres, les prisons devraient ouvrir largement leurs portes et laisser échapper la longue file des malheureux.

– Elles le devraient... Ce retour à la vie des 90.000 emprisonnés aurait dû coïncider avec l'anniversaire de la naissance de Christ, en fin d'année quand tout est amour – ou le paraît.

Louis Lecoin